

Rentrée scolaire 2015

Dossier de presse

Contact presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

Sommaire

Edito d'Alexandra Cordebard **03**

Le mot de l'adjointe à la Maire de Paris, en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs

15 chiffres clés pour 2015 **04**

Nombre d'élèves, d'établissements, d'ateliers périscolaires... Les chiffres à savoir.

43M€ de travaux d'été pour réussir la rentrée **05**

Près de 1 200 chantiers ont été menés cet été dans les établissements scolaires.

Trois établissements ouvrent leurs portes **07**

Découvrez les nouveaux établissements qui feront la joie des élèves.

Les grandes nouveautés de la rentrée **10**

Ateliers sur les valeurs de la République, ouverture des écoles le samedi matin, nouveaux pas vers le numérique, échanges internationaux...

Deux grands événements qui rythmeront l'année **14**

Cette année, Paris accueille la Conférence mondiale sur le Climat et l'Euro 2016 de football. Deux événements qui seront au cœur de son action dans les établissements scolaires.

Paris engagée pour la réussite de tous **16**

Malle des cinq sens pour les tout-petits, éducation artistique en élémentaire, actions pour les collégiens, stages de 3e, aide aux décrocheurs ou encore lycée pour adultes : Paris donne à chacun tous les moyens pour réussir.

Edito

Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris, en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs

« L'école est le creuset de l'égalité républicaine et de la réussite de tous les enfants. C'est fort de cette conviction que Paris assume sa mission dans le domaine de l'éducation, en partenariat avec l'Education nationale, et contribue à la construction du parcours éducatif des élèves.

La majorité municipale se mobilise pour que Paris dispose des moyens nécessaires à un enseignement de qualité, sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, étape supplémentaire de la refondation de l'école, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire prend mieux en compte les réalités sociologiques de notre ville. Par ailleurs, nous restons vigilants à ce que les ouvertures de classes répondent aux besoins constatés.

Cette rentrée 2015 est placée sous le signe du renforcement du vivre-ensemble et de l'ouverture au monde. Ateliers d'initiation aux valeurs de la République et à la laïcité, apprentissage du code informatique, ou de projets d'échanges internationaux, Paris contribue à donner à ses élèves les clés de compréhension de leur environnement.

Paris affirme son ambition de bâtir une ville plus inclusive. Cela passe, par exemple, par un soutien renforcé dans les collèges situés dans les quartiers populaires, dans le cadre du nouveau système de soutien à leurs projets éducatifs, plus lisible et plus respectueux de leur autonomie. L'ouverture au monde, c'est aussi se nourrir des grands événements qui se dérouleront cette année à Paris. La COP21 sera l'occasion pour les écoles d'approfondir les actions d'éducation aux enjeux environnementaux. L'Euro 2016, quant à lui, sera le support d'actions d'encouragement à la pratique sportive, et permettra de faire découvrir aux élèves les cultures européennes.

Fruit d'une politique ambitieuse d'investissement, les élèves se réjouiront aussi de la livraison de trois nouveaux établissements et de la modernisation de nombreux autres, qui contribueront à améliorer encore leurs conditions d'apprentissage.

Belle rentrée à tous ! »



15 chiffres clés pour 2015



Les effectifs

Près de **200.000** élèves sont scolarisés cette année dans les établissements scolaires de la Ville de Paris, dont :

- **135.876** en maternelle et en élémentaire (1er degré)
- **56.935** au collège (2nd degré)
- **4.390** dans un lycée municipal (2nd degré)
- **2.006** dans les écoles supérieures municipales d'Art

Les établissements

Pour les accueillir dans les meilleures conditions, la Ville compte :

- **308** écoles maternelles, **297** écoles élémentaires, **58** polyvalentes
- **115** collèges et **13** lycées municipaux
- **3** écoles supérieures municipales d'Art

Les rythmes éducatifs

Avec la réforme des rythmes éducatifs, **110.000** élèves d'élémentaire et de maternelle vont bénéficier cette année encore de **16.202** ateliers périscolaires gratuits, les mardis et vendredis après-midi.

En complément des agents des écoles, près de **3.500** animateurs municipaux et plus de **492** associations seront mobilisés pour leur proposer des activités ludiques et éducatives.

43M€ de travaux d'été pour réussir la rentrée

Pendant que les élèves savouraient leurs vacances, les agents de la Ville de Paris ont mené 1.200 chantiers dans les établissements scolaires. Tour d'horizon de ces travaux d'été qui assurent une rentrée réussie.

Accessibilité, acoustique, isolation, éclairage ou encore électricité... Cette année, la Ville de Paris a consacré près de 43 millions d'euros aux travaux d'été dans ses établissements scolaires. Les **1.200 opérations d'investissement** menées concernent tous les arrondissements et toutes les tranches d'âge.

29M€ de travaux dans les écoles maternelles et élémentaires

620 chantiers ont été menés dans les écoles maternelles et élémentaires. Parmi les principales opérations, on notera par exemple :

- Le ravalement de la façade et la modernisation de l'**école élémentaire de la rue des Quatre-fils (3e)**, pour 400.000€.
- La modernisation de la toiture et le ravalement des façades sur rue de l'**école maternelle avenue Rapp dans le 8e** (115 000 €).
- La création d'une classe supplémentaire et la mise en accessibilité de l'**école maternelle de la rue de Paradis (10e)**, pour 545.000€.
- La réfection des plafonds de l'**école maternelle de la rue de la Roquette (11e)**, pour 450.000€.
- Le remplacement du réseau d'eau, la réfection des sanitaires et les mises aux normes électriques du **groupe scolaire de la rue du Château des Rentiers (13e)**, pour 640.000€ ;
- La modernisation des sanitaires, les travaux de peinture, la rénovation des carrelages et luminaires du **groupe scolaire rue Maurice d'Ocagne (14e)** pour 133 586 €.
- La réfection des menuiseries extérieures de l'**école maternelle rue des Morillons dans le 15e** (377 646€).
- L'importante modernisation de l'**école élémentaire de la rue des Alouettes (19e)**, qui avait été touchée par un incendie en mai dernier et qui pourra rouvrir normalement dès cette rentrée, pour 830.000€.

14M€ de travaux dans les collèges, lycées municipaux et écoles d'Art

565 chantiers ont été menés dans les collèges (11,2M€), 80 dans les lycées municipaux (1,5M€) et 16 chantiers dans les écoles d'art pour (1M€).

Parmi les principales opérations :

- **Le collège de la Grange-aux-Belles (10e)** a par exemple bénéficié du remplacement des portes de classes et d'accès aux bâtiments, de la réfection des peintures, et d'un renforcement de la sécurité incendie (portes coupe-feu, révision des extincteurs, etc), pour un total de 240.343€.
- **Rue d'Artagnan (12e), le collège Guy Flavien** a notamment vu sa cour de récréation (3.000m²) entièrement réhabilitée, soit 376.000€ de travaux. Dotée d'un nouveau revêtement et de peintures au sol, elle répond à la fois aux besoins des jeunes qui souhaitent s'amuser et de leurs professeurs d'éducation physique et sportive.
- **Au collège André Citroën (15e)**, 334.392€ de travaux ont permis : la pose de stores aux fenêtres de l'annexe et la rénovation de son escalier, la création d'un 2e accès à la cour haute et le renforcement de la clôture mitoyenne.
- **Le collège Pierre de Ronsard (17e)** a désormais une salle de sciences modernisée et mise aux normes d'accessibilité, l'ascenseur et les peintures des cages d'escalier ont été rénovés, les deux portes du gymnase ont été remplacées et les logements de fonction ont fait l'objet de mises aux normes électriques, pour un budget de 275.110€.
- **Dans le 19e, le collège Edmond Michelet** totalise 212.582€ de travaux, avec la réfection de peintures, la rénovation des fenêtres, des vitrages et de l'alarme incendie, la réparation des chaudières des logements de fonction, la maintenance du système de sécurité incendie ou encore la rénovation d'un panneau de basket.
- **A noter également, 170.428€ de travaux à l'Ecole d'Art Duperré (3e)** : modernisation des sols de plusieurs salles, réfection de peintures, réaménagement des sanitaires, rénovation d'une salle de chimie, études pour la création d'un atelier design d'espace, etc.

« Il va y avoir une très belle surprise pour les élèves à la rentrée. Le sol de la cour était assez boueux en temps de pluie et il n'y avait qu'un terrain de basket. Aujourd'hui, on dispose en plus d'un terrain de volley et d'un autre de hand. Cette réalisation va avoir clairement un effet sur le climat scolaire. Un espace accueillant, où on peut passer des moments agréables, permet aux élèves de se réapproprier l'établissement. »

Nathalie Keller, principale adjointe du collège Guy Flavien (12e)

Trois établissements ouvrent leurs portes

Deux écoles et un collège ouvriront leurs portes à l'occasion de cette rentrée, dans les 13e et 17e arrondissements. Ils représentent pour la Ville de Paris un investissement financier de près de 61M€.

Ecole polyvalente Louise Bourgeois (13e)

Coût des travaux : 14M€ / Architectes : Béal et Blankaert



Cette **construction neuve** et « Haute Qualité Environnementale » renforce le maillage des établissements scolaires du 13e arrondissement, suite à l'accroissement de la population dans le secteur Masséna Sud (ZAC Paris Rive Gauche). Les travaux ont débuté en mars 2013 et se sont terminés en août 2015.

L'école est **intégrée dans un programme** qui comprend aussi, avec des entrées indépendantes, un foyer pour les jeunes travailleurs et un ensemble de logements étudiants. L'école polyvalente Louise Bourgeois pourra accueillir jusqu'à **14 classes, réparties sur quatre niveaux**. L'ensemble du bâtiment est **accessible aux enfants en situation de handicap**. Les salles sont toutes équipées de points d'eau et de rangements intégrés.

Au rez-de-rue, les plus petits peuvent profiter d'un **espace « premier livre »** et de deux dortoirs. Au niveau entresol, une **salle atelier** est dédiée aux arts plastiques et à la musique. Le rez-de-cour regroupe les deux réfectoires et la cuisine, les deux centres de loisirs, une **salle de motricité** maternelle, une bibliothèque et une salle informatique.

La cour se divise en deux parties : maternelle, avec des jeux dont un toboggan, et élémentaire, avec des panneaux de baskets. De part et d'autre, on trouve des **jardins pédagogiques** et des préaux couverts. Le bâtiment compte aussi une loge de gardien, proche de l'entrée, des bureaux pour l'équipe éducative et médico-sociale – psychologue, assistante sociale, médecin, rééducateur – et deux logements de fonction.

Ecole polyvalente Gilbert Cesbron (17e)

Coût des travaux : 15,8M€ / Architectes : Agence Babin + Renaud



L'école polyvalente Gilbert Cesbron (15 classes) est pleinement intégrée dans le nouveau quartier de la **ZAC Clichy Batignolles**. Les travaux de construction ont débuté en mai 2013 et se sont achevés cet été.

A proximité immédiate des nouveaux logements, des commerces et des activités, elle a été construite **en retrait de l'espace public**, afin de garantir aux enfants un cadre de vie et d'apprentissage préservé. Le bâtiment prend la forme d'un « U », qui s'ouvre sur **une cour orientée au sud**, de 1.500m².

Comme pour l'école Louise Bourgeois, tout a été pensé pour ne pas croiser les flux de maternelle et d'élémentaire : **chaque classe d'âge dispose d'espaces qui lui sont propres** et qui répondent parfaitement à ses besoins. Des jardins pédagogiques, installés dans un espace protégé sur le toit, viennent compléter la partie de la cour en pleine terre.

La maternelle (6 classes) comporte deux séries de salles placées en équerre, l'une pour les petites sections – avec **des salles de sommeil à l'abri des bruits** de la cour et un espace « premier livre » –, l'autre pour les moyennes et grandes sections. L'escalier d'accès distribue directement le préau, le réfectoire et les centres de loisirs, qui sont ainsi tous à proximité des sanitaires. L'élémentaire (9 classes) comporte deux rangées de salles regroupées sur une seule circulation rectiligne, avec de **nombreuses baies vitrées**. Le préau et le centre de loisirs sont placés de manière à s'ouvrir à la fois sur la ville et sur l'intérieur de l'école.

L'environnement tient une place particulière dans ce projet. Au cœur de l'écoquartier Clichy-Batignolles, cette école se devait d'être particulièrement exemplaire dans ce domaine. A ce titre, l'école polyvalente a fait l'objet d'une certification « **Haute Qualité Environnementale** ».

Collège Saussure (17e)

Coût des travaux : 30,8M€ / Architectes : Atelier 234

Toujours au cœur de la ZAC Clichy Batignolles, la Ville de Paris vient d'achever la construction du collège Saussure. Bâti sur un terrain nu en bordure du réseau ferroviaire de la gare Saint-Lazare, il est **adossé à un centre sportif municipal** doté d'un gymnase et d'une salle de sport.

Il compte 16 classes et une section d'enseignement général et professionnel adapté (**SEGPA**), toutes accessibles aux adolescents en situation de handicap, ainsi qu'un réfectoire, des salles d'activités (centre de documentation, etc), une salle de détente et cinq logements de fonction.

Cet établissement témoigne lui aussi d'une **vraie exigence environnementale**, avec une certification « Haute Qualité Environnementale ».



Les grandes nouveautés de la rentrée

Ateliers sur les valeurs de la République, échanges internationaux, initiatives associatives et nouveau pas vers le numérique : la rentrée 2015 renforce le vivre-ensemble et l'ouverture au monde.

Des ateliers sur les valeurs de la République

Suite aux attentats de janvier 2015, Anne Hidalgo a pris une série de mesures en faveur d'une **ville plus inclusive**. Parmi elles, une sensibilisation des enfants, **dès l'âge de 3 ans**, aux valeurs de la République et aux dangers de l'intolérance et des discriminations. Dès le printemps, un appel à projets a été lancé auprès du monde associatif.

A partir de la rentrée, des ateliers périscolaires se tiendront dans les écoles, dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs. Intitulés « Initiation et partage des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité » et « **Lutte contre toutes les formes de discriminations : racisme, antisémitisme, sexisme** », ils viendront compléter et approfondir les actions déjà engagées auprès des enfants sur les thèmes de la citoyenneté et du vivre-ensemble.



Davantage d'écoles ouvertes le samedi matin

Actuellement, 38 écoles sont ouvertes le samedi matin pour proposer aux enfants de 6 à 13 ans des activités artistiques, scientifiques et sportives gratuites, encadrées par des animateurs de la Ville.

Afin de renforcer la prévention du décrochage scolaire, la Maire de Paris a souhaité accroître et compléter cette offre en proposant aux associations et aux parents de développer dans les locaux scolaires des **activités bénévoles d'aide aux devoirs et à la parentalité**.

Ce nouveau dispositif a été expérimenté avec succès à la fin de la dernière année scolaire et prendra son essor pendant l'année scolaire 2015-2016. Le dispositif se veut facile d'accès : les porteurs d'un projet de réussite éducative pourront proposer leur idée à la mairie d'arrondissement et bénéficier d'une mise à disposition gratuite des locaux.

Un nouveau pas vers le numérique

Depuis plusieurs années, la Ville investit dans la modernisation des équipements des écoles, en développant les salles informatiques et en installant des tableaux numériques interactifs. Un nouveau pas est franchi pour la rentrée 2015 : la candidature de Paris vient d'être retenue par le Ministère de l'Education Nationale pour mettre en œuvre **un plan préfigurateur du numérique à l'école**, sous trois ans.

Il sera fondé sur l'usage de tablettes pour les activités pédagogiques. Ce projet sera déployé dès septembre auprès des élèves de cinquième, dans les douze collèges qui avaient déposé leur candidature. Vingt-quatre écoles en zone d'éducation prioritaire bénéficieront également de nouvelles classes mobiles avec des tablettes numériques pour les élèves de CM1 et CM2.

Au total, **1.500 tablettes** seront acquises pour les enseignants et élèves concernés. L'accès aux ressources pédagogiques sera facilité par l'usage de l'espace numérique de travail « Paris Classe Numérique », déployé par la Ville depuis 2 ans.

Dans le cadre des rythmes éducatifs, Paris va également développer dans six écoles des initiations à la programmation. Ces **ateliers de « codage »** seront animés par le Centre Paris Multimédia, qui intervient depuis plusieurs années déjà sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. A partir de logiciels comme « Scratch », « Kodu » et du site code.org, les enfants pourront s'exercer à l'informatique créative.

Une **malle pédagogique**, développée autour de la carte de programmation électronique PicoBoard, permettra aussi aux enfants d'étendre et de faire réagir leurs programmes réalisés avec « Scratch » à des « stimuli » extérieurs à l'ordinateur : son, lumière, contact, etc.

Développement des échanges internationaux

Renforcer le vivre-ensemble passe aussi par une plus grande ouverture au monde. A ce titre, de nombreux projets d'échanges avec des établissements d'autres pays vont voir le jour. **300 enfants en élémentaire bénéficieront des « projets DUO »**, qui leur feront découvrir le patrimoine, les pratiques artistiques et les cultures d'autres pays, en utilisant les possibilités offertes par le numérique : visioconférence, courriers électroniques, blogs.

L'école du 188 rue d'Alésia (14e) expérimentera **un partenariat avec une école de New-York**, fondé sur le partage et la découverte de la vie quotidienne des enfants dans ces deux villes. Pour faciliter les échanges, les élèves bénéficieront aussi d'animations en anglais, avec une animatrice bilingue, les sensibilisant au mode de vie, au mode de pensée ou encore à l'humour outre-Atlantique.

Le mercredi 30 septembre, à l'occasion de la **14e Semaine des cultures étrangères**, trois centres culturels de Paris – l'Institut Cervantès, l'Institut Goethe et le Centre culturel de Russie – proposeront par ailleurs des animations (théâtre, littérature, peinture, cuisine, etc) à l'intention des centres de loisirs pour sensibiliser de façon ludique les enfants aux langues et aux cultures étrangères.

Un partenariat renforcé avec la Caisse d'allocations familiales

Le Conseil de Paris a validé au début de l'été un **nouveau Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)** passé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), qui confirme l'engagement de cette dernière auprès de la Ville de Paris pour la période 2015-2018.

Ce contrat renforce les moyens pour l'intégration des enfants en situation de handicap, finance le recrutement de nouveaux animateurs pour encadrer les temps périscolaires (2.200 en 2015 et 2016) et accentue l'accompagnement technique de ces professionnels (1.400 formations par an).

Ce contrat pérennise les 144 « **Espaces Premier Livre** », qui familiarisent les enfants de 3 à 6 ans avec la lecture, et les « passerelles » entre les crèches et les maternelles qui permettent aux enfants de mieux vivre cette période de transition. Par ailleurs, il développe l'offre de séjours en faveur des préadolescents et des adolescents, dans le cadre d'« Action Collégiens », un dispositif d'accompagnement dédié aux adolescents dans 37 collèges parisiens.



Des financements mieux adaptés aux projets éducatifs des collèges

La Ville de Paris vient de mettre en place un nouveau système de **soutien aux projets éducatifs des collèges (1,5M€)**, plus lisible et respectueux de l'autonomie des établissements. Chacun d'entre eux percevra désormais en début d'année une dotation adaptée à sa situation : classement en Réseau d'éducation prioritaire (REP), existence de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), etc. En cohérence avec les priorités fixées par la Ville de Paris, les chefs d'établissements tiendront un rôle central dans la sélection des projets présentés par leurs équipes pédagogiques.

Les collèges Moulin des Près (13e) et Georges Duhamel (15e) mettront par exemple en œuvre des séjours d'intégration pour les classes de 6e autour de la promotion du vivre ensemble. Le collège Georges Clémenceau (18e) sensibilisera ses élèves au développement durable par une action de recyclage des sacs plastiques. Le collège Louise Michel (10e) se consacrera aux pratiques artistiques en partenariat avec la Maison du geste et de l'image.

Cette procédure simplifiée est la première étape vers la **signature de contrats d'objectifs** entre la Ville, l'Académie et chaque établissement, qui renforcera la cohérence de l'action éducative. Les 10 premiers contrats d'objectifs seront conclus pendant cette année scolaire.

Centre de loisirs : inscription obligatoire pour une meilleure organisation

Afin d'améliorer l'organisation des centres de loisirs, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, tout en assurant plus de fluidité dans l'accueil des enfants, la Ville de Paris rendra l'inscription préalable obligatoire, dans le courant de l'année scolaire 2015-2016. Cette mesure permettra de connaître en amont la fréquentation de chaque centre, pour garantir **le meilleur encadrement possible**, pour mieux programmer et préparer les activités proposées aux enfants ou encore pour ajuster les commandes de repas au plus près des besoins et ainsi **éviter le gaspillage alimentaire**.

Deux grands événements rythmeront l'année

L'environnement à l'honneur à l'occasion de la COP21

Paris accueillera début décembre la Conférence mondiale sur le Climat (COP21). Pour la première fois après plus de 20 ans de négociations, **un nouvel accord international** peut être trouvé entre les États. Les villes et élus locaux seront à la table des négociations, aux côtés d'autres parties prenantes, et feront entendre leur voix en matière de solution climatique.

La Ville de Paris tient à associer tous les citoyens à cet événement, et en particulier les jeunes générations. Les petits Parisiens ont été sensibilisés tout au long de l'année scolaire 2014-2015, avec des **ateliers et événements dédiés** au développement durable. La Semaine « Le Paris vert des enfants, un rêve durable », qui s'est tenue mi-avril au Parc Floral, fût pour eux une occasion de formuler leurs propositions.

Ces activités se poursuivront à la rentrée, notamment au travers de la **généralisation des jardins pédagogiques** dans les écoles, choisie par les Parisiens lors du vote du Budget Participatif 2014. Conception de vergers, de potagers, de toitures et de murs végétalisés sont autant d'occasion pour les équipes pédagogiques de sensibiliser les enfants au respect de la biodiversité, à une gestion et à une consommation raisonnées de l'eau, au réemploi des déchets organiques ou encore aux alternatives écologiques à l'usage de pesticides.

A partir de la rentrée, Paris distribuera aussi un **livret pédagogique** « Cultiver dans les écoles », doté de 30 fiches d'activités, et un kit de jardinage (contenants, outils, graines). Pour les écoles qui n'ont pas de surface de pleine terre, la Ville mettra à disposition des bacs et des sacs de culture en hors-sol.





Une **newsletter régulière** informera tous les responsables éducatifs de l'ensemble des actions et des manifestations proposées à destination des enfants dans le cadre de la COP21. Parmi elles, la création d'un jeu de rôle pour les élémentaires en lien avec les problématiques de réchauffement climatique, ou encore des projets musicaux tels que le clip « Cri climatique ».

« Je vais partager avec les enfants une approche scientifique innovante : le biomimétisme. Ensemble, nous allons réaliser des jeux d'observation et d'enquête sur la diversité des inventions inspirées par la nature : du fruit de la bardane à l'invention du VELCRO, de la feuille de lotus à la vitre autonettoyante. »

Céline Sautereau, Paris Sciences, en charge d'ateliers scientifiques dans les écoles

Tous footballeurs pour l'Euro 2016 !

Du 10 juin au 10 juillet 2016, Paris accueillera l'UEFA Euro 2016 de football. Anne Hidalgo a dévoilé en juin dernier une programmation ambitieuse, qui fera de cet événement européen une formidable fête populaire, dans tous les quartiers parisiens, en associant les habitants et les visiteurs autour d'une passion commune pour le football.

Les établissements scolaires seront au cœur de ce dispositif. Les enfants seront encouragés à la **pratique sportive**, mais aussi sensibilisés à des valeurs comme le « fair-play » et invités à parfaire leur culture européenne. Un programme spécifique leur sera destiné, baptisé **Educafoot**. Il se déploiera sur les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, au premier et au second degré.

Les enfants des « chœurs à l'école » – chorales implantées dans 310 écoles parisiennes – apprendront quant à eux les **hymnes européens** ainsi que des chansons populaires emblématiques.

Paris engagée pour la réussite de tous

Des actions dédiées aux tout-petits



La Ville de Paris met à la disposition de chacune de ses 364 écoles maternelles parisiennes une « **malle des 5 sens** ». Cet outil pédagogique innovant se compose de sable à modeler, d'argile, de loupes, de kaléidoscopes, de formes à visser, de chaussures à lacer ou encore de maquillage. Il permet la réalisation de 15 activités différentes, faisant appel à la vue, au toucher, à la perception, à l'association des formes, à la manipulation et à la maîtrise de gestes. Il développe l'éveil et l'expression, tant artistiques que scientifiques.

Un **livret pédagogique** est également disponible dans chaque école pour accompagner la pratique professionnelle des équipes pédagogiques. Il apporte des connaissances sur le développement de l'enfant, il propose des idées d'ateliers et liste des adresses de centres de ressources spécialisés pour les sorties.

Les enfants de petite et moyenne section sont pris en charge par **les même adultes référents** toute l'année, avec un temps périscolaire organisé autour de trois séquences régulières : le jeu en autonomie, indispensable à l'équilibre de l'enfant, les activités d'éveil, puis la relaxation.

L'éducation artistique comme facteur de réussite

La Ville de Paris a développé un programme éducatif baptisé « L'Art pour grandir » qui favorise l'**accès des jeunes parisiens à la culture** et à ses institutions. Il concerne aujourd'hui 260 écoles et 70 collèges, et permet à 26.000 enfants de participer à un programme pédagogique

et artistique innovant. Les projets éducatifs, construits en collaboration par les équipes éducatives des centres de loisirs, les équipes des lieux culturels et des artistes, sont élaborés à chaque rentrée. Les activités et les visites culturelles se déroulent tout au long de l'année et font l'objet de restitutions sous la forme d'expositions ou de blogs.

Au premier degré, les enfants de quinze établissements bénéficient par exemple d'un partenariat avec le **Théâtre de la Ville** et ses théâtres partenaires. A travers un parcours de plusieurs spectacles, il développe le goût des enfants pour le spectacle vivant, favorise les échanges avec les artistes, invite les enfants à s'approprier les codes culturels du théâtre et éveille leur sens critique. Les petits Parisiens imaginent ensuite, avec un comédien professionnel, une pièce de théâtre originale dont un extrait est joué à la fin de l'année scolaire.

Les enfants sont aussi régulièrement invités aux **expositions de l'Hôtel de Ville**. Les thèmes abordés donnent lieu à des créations numériques, par le biais d'un atelier infographie animé par le Centre de ressources multimédia. Ces séries seront ensuite mutualisées puis postées sur un blog dédié.

La Maison du Geste et de l'Image intervient dans 60 établissements au travers de l'opération « Objectif Photo-le Pari(s) des enfants », qui associe des artistes-photographes professionnels et des animateurs. Cinq séances de prises de vue donnent l'occasion aux enfants d'apprendre à manipuler un appareil photo et leur permettent de s'initier aux techniques de la photographie numérique. Les clichés donnent lieu à une exposition en fin d'année.

Cinquante établissements participent à l'action « Au pays des musées », soutenue par **neuf musées de la Ville de Paris** : le musée Galliera, le musée d'Art moderne, le Petit Palais, le musée Carnavalet, le musée Cernuschi, le Mémorial du Maréchal Leclerc-musée Jean Moulin, la maison de Victor Hugo, le musée Cognacq Jay et le musée Bourdelle. Ces lieux culturels proposent un calendrier de visites libres, guidées ou contées et des séances d'ateliers plastiques. Les enfants sont également invités à créer en s'inspirant des œuvres exposées, de la vie des artistes ou des bâtiments concernés.



Pour la 6e année consécutive, **30 collèges abriteront des résidences artistiques**. Ces projets favorisent l'accès des adolescents aux pratiques artistiques dans diverses disciplines : musique, théâtre, danse, arts numériques, cultures urbaines, etc. Les réalisations artistiques dans le cadre de ces résidences font l'objet de restitutions ouvertes à un large public : élèves, parents et habitants du quartier.

Des établissements scolaires accueilleront aussi **des œuvres de « Nuit Blanche »**. Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 octobre, Parisiens et visiteurs auront ainsi rendez-vous dans des écoles des 10e, 18e et 19e arrondissements.



Une restauration scolaire saine et abordable

Chaque année, près de 25 millions de repas sont préparés et servis dans les établissements scolaires de Paris, soit environ 110.000 par jour. Depuis 2010, une grille tarifaire unique s'applique à l'ensemble des familles parisiennes selon le principe du quotient familial.

Quantité rime aussi avec qualité : le personnel de la Ville veille, au quotidien, à proposer aux enfants des aliments choisis avec soin, issus de l'**agriculture biologique**, labellisés et traçables. Une expérimentation est également menée dans 5 arrondissements pilotes – 4e, 11e, 17e, 19e et 20^e – pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire, déjeunent chaque mois dans une cantine scolaire, aux côtés des petits Parisiens et des personnels éducatifs. L'occasion de relever leurs attentes et d'y apporter des réponses.

Permettre la découverte du monde professionnel

Le **stage de découverte** de l'entreprise est une étape importante de la classe de 3e. La Ville de Paris mobilisera l'ensemble de ses services pour accueillir cette année près de 1.000 stagiaires, en priorité issus des établissements en éducation prioritaire, contre 600 en 2014. La collectivité mobilisera aussi les entreprises de l'économie sociale et solidaire, afin de faire découvrir ce secteur essentiel aux adolescents.

Les 15 et 16 octobre, les élèves des collèges et des lycées municipaux profiteront aussi de journées « **Portes ouvertes des incubateurs** », en partenariat avec Paris&Co. Elles leur permettront de découvrir 250 entreprises innovantes présentes à Paris, les métiers qu'elles abritent et les produits qu'elles développent. Au travers d'ateliers-visites, avec des contenus spécifiques, les adolescents pourront dialoguer avec les jeunes créateurs et en savoir plus sur leurs parcours.



Prévenir le décrochage par un accompagnement dédié

La Ville de Paris a placé parmi ses priorités la prévention du décrochage scolaire des collégiens. Le **dispositif « Action collégiens »**, implanté dans 37 collèges situés dans les quartiers de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville, prévoit un accompagnement individualisé par des adjoints éducatifs. Ils s'adaptent aux besoins des jeunes qui rencontrent des difficultés, par de l'aide aux devoirs, des activités ludiques, des sorties culturelles le soir ou le week-end, etc. Le dispositif peut être complété par des séjours thématiques pendant les vacances scolaires.

Trois lieux spécifiques d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement ont aussi été créés, dont **le Centre Patay**. Les élèves de la 6e à la 3e, exclus temporairement et qui risquent de décrocher de leurs études, y sont pris en charge par des professionnels, diplômés et formés à l'accueil des adolescents. Ils suivent un **programme dédié**, qui allie des activités socio-éducatives, une réflexion sur les règles de vie en collectivité et la notion de sanction. En reprenant confiance en eux, en apprenant à se concentrer et en améliorant son comportement, l'élève acquiert ainsi les clefs nécessaires à la poursuite de sa scolarité.

Une attention particulière pour les élèves en situation de handicap

Paris mobilise des moyens importants pour garantir l'intégration des élèves en situation de handicap. En complément de l'action de l'Education nationale sur le temps scolaire, la Ville prévoit **sur chaque temps périscolaire des personnels dédiés** : interclasse du midi, goûter, étude, ateliers, etc. Cet accompagnement est aussi proposé dans les centres de loisirs.

En complément des centres de loisirs ordinaires, qui ont accueilli jusqu'à 700 enfants en situation de handicap l'an passé, **neuf centres de loisirs accueillent à parité** des enfants valides et en situation de handicap (plus de 200 enfants concernés). Les animateurs à leurs côtés ont été spécialement formés.

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre...

A Paris, on peut apprendre à tout âge grâce au **lycée municipal pour adultes**. Cet établissement public situé dans le 14^e arrondissement offre une large gamme de formations de jour et en soirée, avec une forte spécialisation en langues – français, anglais, espagnol – ainsi qu'une préparation au baccalauréat général. Son accès n'est soumis à aucune condition de ressource et à aucun concours d'entrée. L'intégration dans une classe (2nde, 1^{re}, terminale) est déterminée par un simple test de niveau. Les enseignements dispensés par des professeurs certifiés ou agrégés, à hauteur de 20h à 24h par semaine, s'adressent **en priorité aux personnes salariées** qui ont interrompu leur parcours scolaire, parfois depuis de nombreuses années.

La Ville propose aussi plus de 280 formations, dont 64 diplômantes adaptées aux possibilités offertes sur le marché de l'emploi, sous la forme de **cours municipaux pour adultes**. Ils sont dispensés chaque soir dans 140 établissements scolaires, par 850 enseignants, dans des domaines aussi variés que l'apprentissage du français, les arts appliqués, l'artisanat et les métiers d'art, les formations linguistiques, etc. 28.000 places sont disponibles pour cette rentrée. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 septembre, avec une priorité donnée aux personnes à la recherche d'un emploi ou bénéficiaires de minimas sociaux. Plus d'infos sur www.paris.fr/cma.

